

# DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE DE LIEUSAIN

DEPARTEMENT  
DE SEINE ET MARNE

Séance du 17 juin 2010

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au conseil d'administration	en exercice	qui ont pris part à la délibération
9	9	5

L'an deux mil dix et le dix sept juin à dix huit heures, le Conseil d'administration de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Théodose FABRIANO, Vice-Présidente

**Date de la convocation**

07.06.2010

**Objet de la délibération**

Rapport d'activité 2009  
Des actions Entr'âge et  
Du service accompagnements

N° 08.2010

Présents : Mesdames AUTOR, BERARD, DE SAINT ROMAIN, FABRIANO, Monsieur BORDERIES

Absent excusé : Monsieur BISSON

Secrétaire de séance : Mme BERARD

Madame la Vice-Présidente du Conseil d'Administration présente aux membres le rapport d'activité 2009 des actions Entr'âge en faveur des personnes âgées et du service accompagnement.

Elle propose aux membres du Conseil d'Administration de procéder à son adoption.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- valide le rapport d'activité 2009 des actions Entr'âge et du service accompagnements.

Pour extrait conforme,  
Lieuxaint, le 21 juin 2010

Michel BISSON  
Président du CCAS

**Le Président :**

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*